



**CONTRAT  
DE MISE A DISPOSITION**

**Entre les soussignés,**

⇒ Le Clos Boisé, représenté par  
Mademoiselle Julie CARRIERE,  
Route de Fournès - 30390 Théziers,

*D'UNE PART*

**ET**

⇒ Monsieur

*D'AUTRE PART*

**IL A ETE CONVENU COMME SUIT :**

Le Clos Boisé met à disposition à M. \_\_\_\_\_ la parcelle de vigne située à THEZIERS lieu dit Laurete n° sur le Clos de Cabernet d'une contenance de 48 pieds de vigne.

**DUREE**

La présente mise à disposition est conclue pour une durée d'une année à partir du 01 octobre 2010 au 31 mars 2012.

Celle-ci pourra être reconduite tacitement pour une durée de trois ans à partir du 01 octobre 2011.

**CONDITIONS**

M. pourra intervenir à tout moment sur sa parcelle pour y effectuer les travaux viticoles dans le respect de l'Agriculture Biologique et avec l'appui du personnel du Clos Boisé.

Les tâches que M. ne souhaitera pas faire seront effectuées par le personnel du Clos Boisé.

Le Clos Boisé se réserve le droit d'effectuer les traitements phytosanitaires indispensables en fonction des conditions climatiques.

Pour des raisons de sécurité, l'accès à la parcelle s'effectuera par l'entrée du Clos Boisé.

**PRESTATION**

Le Clos Boisé fournira à l'issue de la vinification les échantillons de vin nécessaires à l'élaboration de la cuvée qui donnera son accord pour la mise en bouteille et l'étiquetage de son cru.

48 bouteilles en carton classique de 6 bouteilles seront mises à disposition de M. après acceptation de son assemblage

Le Clos Boisé s'engage quelle que soit les conditions météorologiques à fournir 48 bouteilles de vin issue de l'agriculture biologique à M.

**ASSURANCES**

Le Clos Boisé décline toutes responsabilités en cas d'accident

## **PRIX**

Le présent contrat est consenti et accepté moyennant une somme annuelle de 320 euros 40% payable à la signature du présent contrat (128 euros) et le solde lors de la livraison des bouteilles.

Tout autre conditionnement particulier ou vieillissement en barrique fera l'objet d'un avenant au présent contrat.

## **CONDITIONS PARTICULIERES**

Le Clos Boisé consentira une remise exceptionnelle à M. de 10% sur tous les séjours en chambres d'hôtes, en gîtes et tous les repas pris dans l'auberge de campagne.

Tout au long du contrat , des documents relatifs aux métiers de viticulteur et de vigneron ainsi que des photos seront transmis par mail par Le Clos Boisé

Dans le cas où M désigne à la fois du rouge et du rosé, la quantité de rosé ne pourra pas dépasser 25 % de la quantité de rouge dans le présent contrat.

Fait à THEZIERS, le  
En 2 exemplaires.

Le Clos Boisé  
Mademoiselle CARRIERE Julie

M.